

Orvitis

LA LETTRE AUX LOCATAIRES



Vers plus de qualité

De longue date, la qualité de service envers les locataires est au cœur des priorités d'Orvitis. Pour progresser encore dans cet objectif, Orvitis a mené des réflexions en 2016. Elles se traduisent dans un premier temps par une nouvelle organisation de la présence des agents sur le terrain.

Désormais, un responsable de secteur sera votre **interlocuteur privilégié** pour être encore plus proche de vous. Et pour garantir l'écoute et la prise en considération des attentes exprimées, pour assurer notre volonté de progresser et de satisfaire à un juste niveau les sollicitations, nous voulons aller plus loin encore. En engageant une **démarche qualité** qui prend en compte le quotidien du locataire, depuis sa demande de logement et pendant tout son séjour, nous voulons obtenir une certification qualité : le label *Qualibail*. Un nouveau défi au bénéfice de votre satisfaction.

Nous adressons à chacune et à chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux de bonne année 2017.

Christophe BÉRION
Directeur Général

François-Xavier DUGOURD
Président d'Orvitis

De nouveaux avantages

Pour vous aider à embellir ou rénover votre logement selon vos préférences, trois nouveaux partenariats ont été signés avec des enseignes (*voir page suivante*).

Vous n'avez pas encore votre carte, n'attendez pas ! Demandez votre bulletin d'adhésion, par téléphone ou par mail : orviplus@orvitis.fr



Newlook et Facebook

Symbolique d'une dynamique nouvelle, Orvitis change son identité visuelle. Plus moderne, plus simple et encore plus lisible, le renfort de la lettre O en vert traduit les ambitions de l'Office d'être toujours plus proche des résidents, au service du mieux vivre ensemble. Petit à petit, tous les supports d'Orvitis s'habilleront de cette nouvelle image.

Orvitis
en Côte-d'Or



Et pour mieux suivre les actualités de l'Office, Orvitis est désormais présent sur les réseaux sociaux. Sur Facebook, retrouvez nos nouveautés, nos conseils, nos astuces pour bien vivre dans votre logement.

Orviplus by Orvitis

Trois nouveaux partenaires pour l'embellissement ou la rénovation du logement.



* Hors promotion et offres exceptionnelles.



Carrelage, faïences, dalles et produits en magasin : remise de 15 % sur tous les achats*

Adresse :
5 et 7 rue Antoine Becquerel
à Chenôve



Matériaux, matériels et produits divers : remise de 5 % sur tous les achats*

Location de matériel de bricolage : remise de 30 %

Location de véhicule : offerte dès 200 € d'achat et limitée à 1h pour un camion et 2h pour une remorque

Adresse :
3, rue Georges Bourgoïn
à Fontaine-lès-Dijon
<http://dijon.e-bricodrive.fr>



Mobiliers et appareils de salle de bains, robinetterie, matériels de plomberie, équipements et accessoires de climatisation, accessoires camping-gaz (*uniquement à Chenôve*)... : remise de 15 % sur tous les achats*

Adresses :
28 rue de Mayence à Dijon
ou 7 rue J. Daguerre à Chenôve

ET TOUJOURS :



ASSURANCE

Habitation – risques locatifs : remise de 19 % à 23 % selon les garanties souscrites

Garage : offerte pour la location d'un deuxième garage, dans la même commune

Voiture : remise complémentaire de 20 % pour une souscription simultanée d'un troisième contrat de type accidents de la vie.



LOCATION DE VÉHICULE

Location d'un utilitaire pour emménager / déménager :

- jusqu'à 25% de remise selon le nombre de jours de location et de kilomètres parcourus.
- Offert : le supplément conducteur additionnel, ou le supplément jeune conducteur, ainsi que les frais pour toute annulation 48h avant la prise du véhicule.

Adresses :
dans les Agences Hertz de Beaune, Dijon, Saint-Apollinaire et Is-sur-Tille

ARNAY-LE-DUC

Portes ouvertes de la future résidence intergénérationnelle Sérénitis

VISITEZ
NOTRE
LOGEMENT
TÉMOIN !

À l'été 2017, l'immeuble "Les Ormes" situé 4 rue Pasteur sera complètement transformé. Le bâtiment de 4 étages, desservi par un ascenseur, sera une résidence intergénérationnelle de 16 appartements lumineux, fonctionnels, équipés de volets roulants électriques, visiophone... 12 sont labellisés "Sérénitis" et sont aménagés avec une douche de plain-pied, des wc rehaussés, un chemin lumineux entre la chambre et les sanitaires ou un éclairage sur détection de présence. Par ailleurs, deux d'entre eux ont des surfaces adaptées à la rotation de fauteuils. Les résidences Sérénitis, c'est aussi une offre de services pour faciliter le quotidien lié au logement, ainsi que des animations propices aux échanges ou pour éviter l'isolement.

À partir de mi-février, un logement témoin avec la quasi-totalité des équipements prévus installés, sera ouvert à la visite.

●

Pour en savoir plus sur la résidence, prendre rendez-vous pour une visite, contactez Nadine DESCHAMPS au 06 42 40 56 94. ●





NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Bienvenue chez Sylvie et Vincent Piron

Dix ans que la petite famille habite ce coquet pavillon de 75 m². D'abord locataires, ils en sont devenus propriétaires quelques jours avant Noël, un joli cadeau : « nous

sommes arrivés ici en mai 2006. Rapidement, on s'y est trouvé bien. Le village, avec tous les commerces et services, est idéalement situé pour nos activités professionnelles ». Vincent, commercial dans l'automobile, intervient sur les secteurs de Semur-en-Auxois et Saulieu. Sylvie est chanteuse/accordéoniste : « Je suis toute proche de l'autoroute A6, et ainsi je peux me déplacer rapidement dans toute la Bourgogne. Dès notre arrivée, nous avons fait des travaux. Les sols, la cuisine, les radiateurs. Nous avons investi quelques milliers d'euros pour embellir le pavillon à notre goût. Nous l'avons entretenu comme si c'était chez nous. Alors il y a un an, nous avons engagé la démarche d'achat. Orvitis nous avait parlé de cette possibilité. Financièrement, on s'y retrouve puisque notre remboursement de prêt correspond approximativement à notre loyer. Nous avons bénéficié d'un prix d'achat attractif, d'autant plus qu'Orvitis accorde une remise supplémentaire

de 1% du prix de vente par année d'occupation du pavillon. Les relations avec l'équipe commerciale ont été excellentes. Tout le processus s'est déroulé exactement comme on nous l'avait dit. » Aujourd'hui, Vincent, Sylvie et la petite dernière Éléonore sont chez eux. Ils ont même déjà programmé des travaux d'agrandissement du pavillon. ●

ACHETER LE LOGEMENT LOUÉ, DES AVANTAGES

La démarche est simple, mais peut prendre environ 8 à 10 mois, depuis la demande écrite du locataire jusqu'à la signature de l'acte de vente devant notaire. C'est aussi une solution qui offre des avantages, comme la garantie d'acheter un logement que l'on connaît et donc pas de mauvaises surprises. Côté financier, le prix est plus intéressant que celui pratiqué sur le marché de l'immobilier, les frais de notaire sont réduits et les dépenses annexes (déménagement, ouverture de compteurs...) sont quasi inexistantes. Enfin, le dispositif est sécurisé, avec une garantie de rachat du logement sous conditions.

Achetez un pavillon

Pour en savoir plus, pour réserver... contactez nos conseillères commerciales au 06 40 12 85 90 ou 06 70 75 86 91 - Mais aussi par mail : commercialisation@orvitis.fr

Clomot ^[1] ^[2]



À 15 minutes de Pouilly-en-Auxois et l'A6, pavillon de 87 m² de plain-pied : cuisine fermée, séjour-salon, 2 chambres, placards. Garage, jardin clos. Chauffage par pompe à chaleur. DPE : D > 63 500 €*

Rouvres-en-Plaine



Au centre bourg, maison individuelle T7, sur deux niveaux. Beaux volumes. Garage attenant et cour privée. Chauffage gaz. DPE : E > 133 000 €*

Nod-sur-Seine ^[2]



Dans un secteur très calme, pavillon 96 m², sur 2 niveaux. 3 chambres. Jardin de 800 m². Chauffage électrique, avec possibilité poêle à bois. DPE : F > 77 000 €*

Villaines-en-Duesmois ^[2]



Pavillon de 84 m² sur deux niveaux. 3 chambres. Jardin de 697 m². Chauffage au fioul. DPE : D > 70 000 €*

PAVILLONS NEUFS EN LOCATION / ACCESSION

Des avantages :

- > jusqu'à 15 ans d'exonération de taxes foncières,
- > une garantie de rachat et de relogement...



Montagny-lès-Beaune

2 pavillons jumelés de type 4 dans un nouveau lotissement. Entièrement de plain-pied sur un terrain de 350 m². Chauffage au gaz > 153 300 €*



Santenay

Dans un petit lotissement récent, 2 maisons de type 4. Chauffage gaz. > 148 200 €*

Bressey-sur-Tille

Dernière disponibilité : 1 pavillon jumelé de type 4 en duplex. Chauffage gaz > 172 000 €*

4 bonnes raisons pour adopter le **prélèvement automatique**

Pratique : fini les chèques à poster

Sûr : plus d'oubli ou de retard de paiement de loyer

Souple : 4 dates au choix, le 1^{er}, le 5, le 10 ou le 15 du mois

Économique : plus de timbre, plus de déplacement jusqu'à la poste. La mise en place est gratuite !

Facile,
l'esprit tranquille
et le paiement
dans les délais !



QUELQUES MINUTES SEULEMENT POUR METTRE EN PLACE LE PRÉLÈVEMENT

- 1 : adressez à Orvitis un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) en précisant impérativement votre n° de dossier de facturation.
Vous recevrez un mandat de prélèvement SEPA pré-rempli de vos coordonnées bancaires.
- 2 : retournez le mandat à Orvitis (dans l'enveloppe T) après avoir complété la date de prélèvement choisie et l'avoir signé.
Vous pouvez également vous déplacer en Agence et la demande sera remplie sur place.



RÉORGANISATION : LE RESPONSABLE DE SECTEUR, VOTRE INTERLOCUTEUR

Initiée en 2016, avec l'objectif de rendre plus efficace le service apporté aux locataires, la nouvelle organisation de nos services de proximité est opérationnelle, avec les acteurs du territoire recentrés sur un cœur de métier. Concrètement, qu'est-ce qui change pour vous ? En tant que locataire, tout au long de votre présence dans votre logement, vous serez désormais en lien avec un **responsable de secteur** : il est votre interlocuteur privilégié. Il est en charge de la surveillance des parties communes, du contrôle des prestations réalisées par les entreprises (ménage, sortie des conteneurs...) et du traitement de vos demandes d'interventions techniques.

Si vous devez quitter votre logement, vous serez accompagnés par un **Chargé d'état des lieux**, de la visite conseil jusqu'à la restitution des clés. C'est lui également qui gère l'entrée dans les lieux de nouveaux clients.

Enfin, des **Chargés de parcours résidentiels** assureront le processus lié aux demandes de changement de logement dans le parc Orvitis. ●

VENDREDI 19 MAI : LA FÊTE DES VOISINS

Rendez-vous devenu incontournable, la Fête des voisins aura lieu le vendredi 19 mai. Moment de convivialité et de détente entre voisins d'un même immeuble, d'une même rue, d'un même quartier, c'est aussi l'occasion de faire connaissance, nouer des contacts ou de s'écouter pour se comprendre. Pour que la Fête soit réussie, Orvitis peut vous accompagner dans l'organisation, la préparation, les invitations... Contactez sans tarder votre responsable de secteur ! ●



ENQUÊTE QUALITÉ DE SERVICES

Des satisfactions, mais aussi des améliorations attendues

Près de 1200 locataires ont été sollicités en octobre dernier par téléphone dans le cadre de l'enquête obligatoire sur la qualité de services.

Les premiers résultats sont connus. Ils confirment votre satisfaction sur la qualité des contacts avec vos interlocuteurs d'Orvitis, le bon rapport qualité / prix des logements, ainsi que les conditions d'entrée dans les lieux.

En revanche, l'état et le fonctionnement des équipements des logements comme des parties communes, l'information donnée notamment sur les travaux réalisés ou sur le traitement des demandes d'interventions techniques sont jugés insatisfaisants. Ces points feront l'objet d'approfondissements pour mettre en œuvre les mesures correctives. À suivre.

NUMÉRO 18 // JANVIER 2017

Directeur de publication : Christophe Bérion
Rédaction : Nathalie Seguin
Conception et mise en page : Fuglane, Dijon
Impression : Vidonne, Dijon.
Dépôt légal : janvier 2017 - ISSN : 2111-3491
Office Public de l'Habitat de la Côte-d'Or
17, boulevard Voltaire - Dijon

Correspondance : Orvitis
BP 90104 - 21001 DIJON Cedex
www.orvitis.fr

0 810 021 000 Service 0,15 € / appel + prix appel